

# ASSEMBLEE NATIONALE

21 juin 2005

---

CONFIANCE ET MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 2249)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N° 177

présenté par  
M. Carrez

-----  
à l'amendement n° 75 du Gouvernement  
-----

### APRES L'ARTICLE 5

Dans la première phrase du V de cet amendement, substituer au mot :

« reçues »

les mots :

« en numéraire versées à leur profit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.